

# REGLEMENT DES EPREUVES DE COURSE A PIED ET DE MARCHE

## INSCRIPTIONS

Les courses sont limitées à 3 000 participants (200 relais maximum).

Fin des inscriptions en ligne le **dimanche 17 décembre 2023** dans la limite des 3 000 participants.

Les épreuves sont ouvertes à tous : Licenciés toutes fédérations - Non licenciés – Handisports

## CATEGORIES D'AGE

Elles sont celles de la F.F.A et sont valables jusqu'au 31/08/2024.

CATEGORIES D'AGE							
<b>Cadets</b>	2007 et 2008	<b>M0</b>	1985 à 1989	<b>M4</b>	1963 à 1969	<b>M8</b>	1945 à 1949
<b>Juniors</b>	2005 et 2006	<b>M1</b>	1980 à 1984	<b>M5</b>	1960 à 1964	<b>M9</b>	1940 à 1944
<b>Espoirs</b>	2002 à 2004	<b>M2</b>	1975 à 1979	<b>M6</b>	1955 à 1959	<b>M10</b>	1939 et avant
<b>Seniors</b>	1990 à 2001	<b>M3</b>	1970 à 1974	<b>M7</b>	1950 à 1954		

Année de naissance minimale pour faire le relais : 2010

Année de naissance minimale pour faire la course ou la marche : 2008

## TARIFS

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site [www.coursesdelapaixpau.com](http://www.coursesdelapaixpau.com). Elles doivent **obligatoirement** être accompagnées du paiement (paiement en ligne sécurisé) et de la copie du certificat médical ou de la licence afin d'être validées.

<b>Course</b> (9,7 km).....	<b>14 €</b>	} Tarifs valables jusqu'au 3 décembre 2023 inclus
<b>Relais</b> (4,9 km + 4,8 km).....	<b>26 €</b>	
<b>Marche</b> (9,7 km).....	<b>14 €</b>	

Pour chaque dossard, 2 euros seront reversés au Secours Populaire.

A partir du lundi 4 décembre 2023, ces prix seront majorés de **2 euros**.

Aucune inscription ne sera prise en compte après le dimanche 17 décembre 2023.



## REMISE DES DOSSARDS ET ACCUEIL DES COUREURS

Le samedi 23 décembre 2023 à partir de 15 h 00 dans le « hall Béarn » du Parc des Expositions – 7 boulevard Champetier de Ribes à PAU.

## SECOURS, SECURITE, ASSISTANCE

Liaison radio permanente. Tous les carrefours sont balisés et protégés.

Un véhicule ouvreur et un véhicule balai sont prévus sur chaque épreuve.

Les véhicules, les engins motorisés et les vélos hors organisation sont rigoureusement interdits sur le circuit. Tout participant ayant été accompagné pourra être disqualifié par le Collectif des Courses de la Paix.

## ASSURANCE ET RESPONSABILITE

L'organisateur décline sa responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou ultérieur.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article L.231-3 du Code du Sport, les coureurs devront obligatoirement être en possession :

- Soit d'une **licence FSGT, FFA, UFOLEP, UNSS, FSCF ou FFTRI** sur laquelle est mentionné : "apte à la course (ou à la marche) en compétition ou apte à l'athlétisme en compétition".

- Soit d'un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de la course à pied (ou marche) en compétition datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme).

## CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera effectué par puces au niveau des arches de départ et d'arrivée. Il est donc impératif que chaque coureur passe à ces 2 endroits pour pouvoir être chronométré.

Attention, des contrôles de passage seront effectués sur le circuit.

Le dossard doit obligatoirement être visible dans sa totalité, non plié et placé au niveau du torse.

Le classement général sera affiché dans le « hall Béarn » du Parc des Expositions de PAU, diffusé par la presse et consultable sur le site internet « [www.coursesdelapaixpau.com](http://www.coursesdelapaixpau.com) ».

### RAVITAILLEMENT

Il y aura 2 ravitaillements : un sur le circuit et un à l'arrivée dans le hall Béarn du Parc des Expositions.

### REMISE DES PRIX ET RECOMPENSES

Tous les participants recevront un assortiment de chocolats lors du retrait du dossard.

La remise des prix aura lieu à partir de 21 h 30 dans le « hall Béarn » du Parc des Expositions de PAU, suivie d'un vin d'honneur.

Un objet en porcelaine et deux médailles offerts par le Président de la République.

Pour la Course : Récompenses aux 3 premiers scratch femmes et hommes puis premier de chaque catégorie.

Pour la Marche : Récompenses aux 5 premiers hommes et aux 5 premières femmes toutes catégories confondues.

Pour le Relais : Récompenses pour les premières équipes masculine, féminine et mixte.

Les coupes et lots ne seront remis qu'aux personnes présentes à la remise des prix.

Les noms des lauréats défileront sur un écran placé à proximité du podium.

Tirage au sort électronique : de nombreux lots et des bons d'achat. La liste des gagnants sera affichée à l'arrivée. Les lots seront à retirer immédiatement et sur présentation du dossard.

### DROIT A L'IMAGE

Par le fait même de leur inscription, les concurrents acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve.

### LUTTE ANTIDOPAGE

Les organisateurs sont susceptibles de mettre en place un contrôle antidopage et de prendre toutes les dispositions concernant la sécurité.

### COVOITURAGE ET SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour se rendre au Parc des Expositions de PAU, amis coureurs et marcheurs, merci de penser au covoiturage.

Merci également de garder la ville propre.

### ANNULATION DES COURSES OU NON PARTICIPATION AUX COURSES

Le Collectif d'organisation se réserve le droit d'annuler les courses jusqu'au dernier moment en cas de force majeure, notamment en raison de conditions météorologiques défavorables. Il ne procédera à aucun remboursement des frais d'inscription résultant de cette annulation.

Toute inscription à une épreuve des Courses de la Paix est ferme et définitive. Aucun remboursement ne pourra être demandé en cas de non participation sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'incapacité à participer à l'épreuve. Ce certificat devra parvenir à l'organisation jusqu'au vendredi 22 décembre 2023.

#### Horaires des épreuves :

Départ Place de Verdun

19 h 55 : Handisport

20 h 00 : Course (9,7 km)

et Relais Mixte, Masculin, Féminin (4,9 km + 4,8 km)

Le deuxième relayeur prendra le départ sur l'esplanade du Palais Beaumont (allée Alfred de Musset à PAU)

20 h 02 : Marche (9,7 km)



**Attention Marcheurs ! Si vous partez en même temps que les coureurs, vous ne serez pas classés.**

**Attention, il n'y aura pas de bus pour se rendre au départ ni de récupération des vêtements à la place de Verdun.**